

PIÈCE N° 03 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

CLAUSES DU RGAO	DONNEES PARTICULIERES
1.1.	<p>Nom du Maître d'Ouvrage bénéficiaire des prestations: MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA</p> <p>Mode de sélection: Qualité – Coût</p>
1.2.	<p>OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA</p> <p>Description de la mission :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'analyse, amélioration et approbation des documents d'exécution des travaux produits par l'entreprise, 2. le contrôle des spécifications du matériel et matériaux fournis qui doivent être conforme aux normes en la matière, 3. le contrôle et le suivi de l'exécution des travaux qui doivent être conformes aux prescriptions techniques et aux exigences du marché, 4. la tenue régulière des réunions de chantier (au moins hebdomadaires) et production des procès-verbaux de réunion, 5. la gestion du projet dans l'enveloppe y afférent, 6. la production des rapports mensuels de suivi des travaux, 7. l'établissement des attachements et des décomptes des travaux suivant le modèle FEICOM en étroite collaboration avec l'entreprise sur la base des constats contradictoire des travaux effectués avec toutes les parties prenantes (le travail mal exécuté ne sera pas pris en attachement), 8. s'assurer de la tenue des documents de chantier (journal de chantier, plan d'exécution, etc) 9. jouer le rôle d'interface entre les autres acteurs à travers l'organisation des réunions spécifiques de chantier, constats et réception des travaux des travaux avec rédaction des procès-verbaux y afférent, 10. accompagnement et validation des plans de recollement, 11. la production du rapport final. <p><i>NB : le prestataire devra veiller à suivre les travaux dans leur intégralité et en cas d'arrêt du chantier, il sera recommandé au bureau de contrôle de solliciter une suspension de ses délais contractuels.</i></p>
1.3.	<p>La mission comporte trois phases avec validation à la fin de chaque phase :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1^{ère} phase : Remise du rapport préliminaire (08 exemplaires) notamment la validation de tous les documents d'exécution de l'entreprise ainsi que le plan d'action de suivi de la mission de contrôle. 2. 2^{ème} phase : Remise des rapports mensuels de suivi accompagnés de tous les documents attestant le suivi effectif des travaux par la mission de contrôle (08 exemplaires). 3. 3^{ème} phase : organisation de la réception provisoire et remise du rapport final (08 exemplaires).
1.4.	Aucune conférence préalable à l'établissement des propositions n'est prévue.

CLAUSES DU RGAO	DONNEES PARTICULIERES
1.5.	Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants: DAO des travaux avec plans d'ensemble incorporés, marché de l'entreprise en charge des travaux
1.7.2.	Le Maître d'Ouvrage envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : Non
1.8.	Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes : RAS
2.1.	Des éclaircissements peuvent être demandés 15 jours avant la date limite de dépôt des offres. Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Secrétariat Général de la Commune de BETARE OYA, porte _____ Tél : _____
3.1	Les propositions doivent être soumises dans la (les) langue(s) suivante (s) : Français / Anglais
3.2.	Deux cabinets peuvent s'associer : Oui
3.3.	Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français ou anglais
3.4.	La formation constitue un élément majeur de cette mission : Non Autres renseignements à fournir dans la proposition technique : RAS
3.7.	Impôts : Le Consultant est assujéti aux impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun.
3.8.	L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale : Oui (en Francs CFA)
3.10.	Les propositions doivent demeurer valides 90 jours après la date de soumission, soit jusqu'au -----
4.3.	Les prestataires doivent soumettre un (01) original et six (06) copies de chaque proposition
4.4.	Adresse de soumission des propositions: Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure: « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° _____ /AONO/CB-OYA/CIPM/2019 DU _____ POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
4.6.1.	1. VOLUME 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes : 1. La déclaration d'intention de soumissionner (<i>suivant modèle joint</i>) 2. Une attestation de non redevance certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois. 3. la copie certifiée de la carte de contribuable ; 4. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ; 5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun. 6. La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres. 7. La caution de soumission (<i>suivant modèle joint</i>) d'une durée de validité de 120 jours et d'un

CLAUSES DU RGAO	DONNEES PARTICULIERES
	<p>montant de quatre cent vingt deux mille cinq cent vingt (422 520) francs CFA</p> <p>8. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le l'ARMP.</p> <p>9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;</p> <p>2. VOLUME 2: Le dossier technique contiendra les pièces ci-après visées dans le 3.4 du RGAO :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Tableau 5B). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat ; 2. toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage (Tableau 5C) ; 3. un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Tableau 5D) ; 4. La liste du matériel mobilisé par le Cabinet nécessaire à l'accomplissement de sa mission ; 5. l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ; 6. la composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Tableau 5E) ; 7. des curricula vitæ récemment signés par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Tableau 5F). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix (10) dernières années ; 8. les estimations des apports de personnel (cadres et personnel d'appui, temps nécessaire à l'accomplissement de la mission) justifiées par des diagrammes à barres indiquant le temps de travail prévu pour chaque cadre de l'équipe (Tableaux 5E et 5G) <p>N.B. : La Proposition technique ne doit comporter aucune information financière.</p>
4.6.2.	<p>3. VOLUME 3: La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la proposition financière conformément aux tableaux types y afférents (pièce n°5 du DAO: modèles 6A à 6J) <p>NB: toutes les pièces de la proposition financière doivent être signées et paraphées à chaque page. En outre, la soumission doit être timbrée.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. le Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP) paraphé à chaque page. <p>Les pièces administratives, les propositions techniques et financières doivent être soumis au plus tard aux adresses, date et heure suivantes : Secrétariat Général de la Commune de BETARE OYA Tél :</p> <p>_____</p> <p>Date : _____ Heure : _____, heure locale</p>
5.1	<p>Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront restreints par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE OYA située dans les services de la Mairie de BETARE OYA. le _____ à partir de _____ heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance des dossiers.</p> <p>Tout complément d'information à l'Autorité Contractante doit être envoyé à l'adresse mentionnée au 4.6.2 ci-dessus.</p>

GRILLE D'ÉVALUATION

I- Critères éliminatoires

3. offre administrative non complète ;
Oui/Non
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
Oui/Non
5. note technique inférieure à 80 point sur 100 ;
Oui/Non
6. absence d'un prix unitaire quantifié ;
Oui/Non
7. présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique. Oui/Non

5.3

II- Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

1. qualification et expérience du personnel 30 points ;
2. moyens logistiques et matériels 20 points ;
3. capacité financière 10 points ;
4. références justifiées des prestations similaires 20 points ;
5. compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 10 points ;
6. suggestions du consultant 05 points ;
7. présentation générale de l'offre 05 points.

Le score technique (ST) minimum requis est 80 points/100

GRILLE D'ÉVALUATION

ENTREPRISE :		B.P :	
A	QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU PERSONNEL SUR 30		
A1	CHEF DE MISSION	Notation	Note obtenue
A1.1	Ingénieur des travaux de Génie Civil minimum	03	
A1.2	Copie certifiée de la CNI	03	
A1.3	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme.	03	
A1.4	CV fourni et signé (10 ans d'expérience minimum dont 03 au poste similaire)	03	
A1.5	Attestation d'inscription à l'ONIGC	02	
	TOTAL CHEF DE MISSION	14	/14
A2	TECHNICIEN DE SUIVI DE GÉNIÉ CIVIL	Notation	Note obtenue
A2.1	Technicien Supérieur de Génie Civil minimum	02	
A2.2	Copie certifiée de la CNI	02	
A2.3	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme.	02	
A2.4	CV fourni et signé (05 ans d'expérience minimum dont 02 au poste similaire)	02	
	TOTAL TECHNICIEN DE SUIVI DE GÉNIÉ CIVIL	08	/08
A3	TECHNICIEN DE SUIVI DES CORPS D'ÉTATS TECHNOLOGIQUE (PLOMBERIE ET ELECTRICITÉ)	Notation	Note obtenue
A3.1	Technicien Supérieur des techniques industrielles minimum	02	
A3.2	Copie certifiée de la CNI	02	
A3.3	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme.	02	
A3.4	CV fourni et signé (05 ans d'expérience minimum dont 02 au poste similaire)	02	
	TOTAL TECHNICIEN DE SUIVI DES CORPS D'ÉTATS TECHNOLOGIQUE	08	/08
B	MOYENS LOGISTIQUES SUR 20	Notation	Note obtenue
B.1	Matériels des essais et de contrôles qualité (Mesure, topographie, géotechnique)	10	
B.2	Véhicule de liaison pick-up 4x4 (copie certifiée conforme de la carte grise signée par le service émetteur et/ou contrat de location signé du Préfet ou du Sous-Préfet et enregistré)	05	

B.3	Matériels informatiques pour la production des rapports mensuels de suivi de chantier (Ordinateur, Imprimante, appareil photo numérique, etc.), fournir les Justificatifs de la propriété (facture d'achat)	05	
	TOTAL MOYENS LOGISTIQUES	20	/20
C	CAPACITÉ FINANCIÈRE	Notation	Note obtenue
C.1	Surface financière d'au moins dix millions (10 000 000) FCFA	05	
C.2	Bilans financiers pour les trois (03) dernières années, certifiés par un expert-comptable agréé.	05	
	TOTAL CAPACITÉ FINANCIÈRE	10	/10
D	RÉFÉRENCES JUSTIFIÉES DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES SUR 20	Notation	Note obtenue
D.1	Au moins 02 marchés cumulés d'un montant d'au moins quinze millions (15 000 000 FCFA) suivi en qualité de Maîtrise d'œuvre principale. (Joindre les copies des PV de réceptions provisoires ou définitives, les copies des premières et dernières pages des contrats de Marchés y afférant).	15	
D.2	Nombre d'année d'expérience générale du BET supérieur ou égal à cinq (05) ans dans les prestations de Maîtrise d'œuvre de projet des bâtiments et équipements collectifs de type R+1 minimum.	05	
	TOTAL RÉFÉRENCES JUSTIFIÉES DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES	20	/20
E	COMPRÉHENSION DE LA MISSION ET MÉTHODOLOGIE SUR 10	Notation	Note obtenue
E.1	Note explicative sur la compréhension de la mission	05	
E.2	Méthodologie de contrôle à adopter	05	
	TOTAL COMPRÉHENSION DE LA MISSION ET MÉTHODOLOGIE	10	/10
F	SUGGESTIONS DU CONSULTANT SUR 05	Notation	Note obtenue
F.1	Suggestions du consultant	05	
	TOTAL SUGGESTIONS DU CONSULTANT	05	/05
G	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE SUR 05	Notation	Note obtenu
G.1	Lisibilité de l'offre	02	
G.2	Reliure	01	
G.3	Intercalaires couleurs	02	
	TOTAL PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE	05	/05
	TOTAL GÉNÉRAL	100	/100

L'offre la moins distante se verra attribuer le score financier (SF) 100 points. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF = 100 - \left(\frac{Mt(i) - Mt}{Mt} \right) \times 100$$

où $Mt(i)$ est le montant de l'offre financière du candidat i , et Mt est le montant de l'offre la moins distante

La prépondérance sera portée sur le score technique et le score global et/ou définitif d'un candidat sera alors de :

$$GLOBAL = 0,8 \times ST + 0,20 \times SF$$

L'offre la mieux distante sera celle qui aura obtenu le plus grand score global à l'issue de l'évaluation.